

ASSOCIATION DES ÉDITEURS FRANCOPHONES AU SUD DU SAHARA

# RAPPORT GÉNÉRAL DU SALON DE L'ÉCRIT ET DU LIVRE EN LANGUES AFRICAINES (SAELLA)

20 au 23 janvier 2016

Palais de la Culture Amadou Hampaté Ba de Bamako – Mali



SAELLA, 2016

# Table des matières

<b>Introduction.....</b>	<b>2</b>
<b>1. Contenu des échanges .....</b>	<b>3</b>
1.1. La présentation du programme et informations thématiques .....	3
1.2. État des lieux de l'édition et des politiques du livre dans les langues africaines (thème 1).....	5
1.3. Quelles perspectives pour l'écrit et le livre dans les langues africaines (thème 2).....	7
1.4. Politiques éducatives et écrits en langues africaines/planification, production, distribution (thème 3) ..	10
1.5. Langues africaines et technologies de l'information et de la communication : situation actuelle et réflexions prospectives (thème 4) .....	11
1.6. Diversification des supports et canaux de distribution des ouvrages en langues nationales (thème 5) ..	13
1.7. Rôle du Groupe de travail sur le livre et le matériel pédagogique de l'ADEA (GTLME/ADEA) dans la promotion du livre dans les langues africaines.....	16
1.8. Recommandations et motions.....	17
1.8.1. <i>Recommandations destinées aux professionnels.....</i>	<i>17</i>
1.8.2. <i>Recommandations destinées aux pouvoirs publics .....</i>	<i>17</i>
1.8.3. <i>Réflexions prospectives, suites à donner dans le court et moyen terme .....</i>	<i>18</i>
<b>2. Contacts utiles.....</b>	<b>19</b>

# INTRODUCTION

Du 20 au 23 janvier 2016, s'est tenue dans les locaux du Palais de la Culture Amadou Hampaté Ba de Bamako, à l'initiative d'Afrilivres, l'Association des éditeurs francophones au Sud du Sahara avec le soutien de l'Organisation malienne des éditeurs de livres (OMEL), la première édition du Salon de l'Écrit et du Livre en Langues Africaines (SAELLA) sur le thème : « Écrire et éditer en langues africaines : état des lieux et perspectives ».



Placé sous la Présidence d'honneur de Madame la Ministre de la Culture du Mali, le SAELLA a enregistré la participation des spécialistes de l'édition, de l'éducation, de la culture et des langues africaines, venus du Bénin, du Burkina Faso, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée, du Mali, du Niger, du Sénégal et du Togo. Le présent rapport qui présente la synthèse des travaux du SAELLA s'articule autour de la cérémonie d'ouverture, de la substance des communications et des résolutions et recommandations prises.

La cérémonie d'ouverture rehaussée par la présence effective de Mme la Ministre de la Culture du Mali a été marquée par trois allocutions :

- Hamidou Konaté, Président de l'OMEL et Président du comité d'organisation, après avoir souhaité la bienvenue à tous les participants et exprimé la joie pour son pays, le Mali, d'abriter la première édition du Salon de l'Écrit et du Livre en Langues Africaines (SAELLA), a rappelé pour l'histoire, qu'en octobre 1946, c'est au bord du Djoliba que les pères des indépendances des pays de la sous-région se sont retrouvés pour créer le Rassemblement Démocratique Africain (RDA), parti précurseur des indépendances politiques. En décembre 1990, c'est aussi au Mali que les éditeurs de plus d'une vingtaine de pays se sont retrouvés pour poser les jalons de l'association panafricaine d'éditeurs (APNET).

Par ailleurs, le Président de l'OMEL a relevé le fait qu'il est de plus en plus admis que l'enfant apprend vite et mieux dans sa langue maternelle et qu'il est aussi prouvé qu'il est difficile de se développer avec la langue de « l'autre ». Par conséquent, les langues africaines, meilleurs vecteurs de nos cultures, doivent occuper toute leur place à l'école et dans la société. D'où la nécessité pour les autorités d'accorder toute l'importance nécessaire à leur développement et aux éditeurs de veiller à la qualité des productions en ces langues, tant au niveau du contenu que de l'esthétique.



- Le discours de bienvenue du Président de l'OMEL a été suivi par celui du Président d'Afrilivres. Après les souhaits de cordiale bienvenue et le rappel du processus pendant lequel des universitaires et des professionnels du livre dans les langues africaines ont conceptualisé le Salon de l'Écrit et du Livre en Langues Africaines (SAELLA), Abdoulaye Fodé Ndione, Président d'Afrilivres, a félicité les uns et les autres pour leur total engagement pour la rencontre. Il rappellera également les missions du collectif Afrilivres avant de noter que certains éditeurs membres d'Afrilivres publient dans des langues africaines. Toutefois l'urgence d'une implication plus accrue dans la production éditoriale en langues africaines s'impose comme un préalable au développement de l'éducation et de la formation dans les langues nationales. Cette première édition du SAELLA participe de la promotion de la production de livres et autres supports écrits en langues africaines et permet d'échanger sur de nouvelles

orientations qui consolideront les avancées de la problématique. Pour le Président d'Afrilivres, cette première rencontre est aussi un prétexte pour dire à nos gouvernements respectifs que le moment est venu de gravir d'autres marches, d'avancer vers des décisions politiques affirmées pour l'utilisation et la valorisation de nos langues africaines. Les allocutions se sont achevées par le mot d'ouverture officielle de N'Diaye Ramatoulaye Diallo, Ministre de la Culture du Mali qui a procédé à la visite de l'exposition d'ouvrages dans les différentes langues nationales des pays participants.

## 1. CONTENU DES ÉCHANGES

### 1.1. LA PRÉSENTATION DU PROGRAMME ET INFORMATIONS THÉMATIQUES



Le programme du SAELLA a été présenté par le modérateur général du SAELLA, Aliou Sow, ancien président de l'APNET, fondateur des éditions Ganndal et représentant de l'ADEA qui a décrit les objectifs visés et les principales articulations des travaux envisagés au cours des trois journées d'exposés-débats. Il a souligné le rôle important joué par les partenaires techniques ayant contribué à l'avènement du SAELLA, dont l'Alliance internationale des éditeurs indépendants (AIEI) à laquelle sont affiliés la majorité des éditeurs fondateurs du SAELLA, ainsi que la Coopération Suisse (DDC), l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), l'ADEA et l'ONG Suisse HELVETAS Swiss

Intercooperation qui a assuré la responsabilité thématique. Cette introduction a été suivie par plus de 20 communications discutées en panel autour de plusieurs thématiques.

À son tour, le Président du comité scientifique du SAELLA, François T. Niada, Conseiller Régional Éducation et Formation Professionnelle Afrique de l'Ouest de l'ONG Suisse HELVETAS Swiss Intercooperation, a rappelé dans son introduction thématique l'intérêt et l'engagement de sa structure dans la promotion du livre et de l'éducation dans les langues africaines<sup>1</sup>. Il a rappelé que les réflexions et échanges sur l'organisation du SAELLA ont débuté en juillet 2011 au cours du Salon du livre de Genève. Ces réflexions se sont poursuivies de 2012 à 2014 et ont mobilisé l'adhésion et l'engagement de différents acteurs de l'édition et de la recherche de différents pays africains. Confié à Afrilivres pour la mise en œuvre de la première édition en décembre 2015 à Ouagadougou, le SAELLA a été transféré à Bamako, puis reporté en janvier 2016 suite à l'attentat de l'hôtel Radisson Blu et de l'État d'urgence qui en a résulté.

Il a ensuite présenté les objectifs du SAELLA 2016, à savoir : la contribution à l'amélioration de la qualité du livre et de l'écrit en langues africaines ; la promotion de la production, de l'édition et de la diffusion des écrits en ces langues en Afrique et dans le monde ; la contribution au développement d'une éducation bi/plurilingue (langues africaines entre elles, langues africaines/ langues étrangères) en Afrique.

---

<sup>1</sup> HELVETAS Swiss Intercooperation met en œuvre des programmes éducatifs alternatifs et de formation utilisant les langues nationales et/ou le français dans plusieurs pays africains.

**Différents arguments** motivent la recherche de meilleures alternatives pour mieux promouvoir l'utilisation écrite des langues africaines ainsi que le développement et la diffusion de matériels de lecture et justifient la tenue du SAELLA :

**Le premier argument** renvoie à la richesse linguistique des pays africains, marquée par sa pluralité et sa diversité. De nombreuses langues africaines sont transfrontalières, transnationales et constituent des enjeux politiques, culturels et économiques importantes : a)- le hausa, **34 millions** de locuteurs, concerne le Bénin, le Burkina Faso, le Ghana, le Mali, le Niger, le Nigéria, le Soudan, le Tchad ; b)- le yoruba avec **12 millions** de locuteurs couvre le Bénin, le Nigéria et le Togo et est largement parlé au Burkina et au Niger ; c)- le fulfuldé, **environ 10 à 20 millions** de locuteurs, concerne une vingtaine de pays (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Mauritanie, Niger, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Mali, Nigéria, Sénégal, Sierra Léone, Tchad, Togo, Gambie, Soudan, Centrafrique<sup>2</sup>) ; d)- le bambara/jula/malinké, avec **30 millions** de locuteurs couvre environ 4 pays (Mali, Guinée, Côte d'Ivoire, Burkina Faso) ; e) le mooré, environ **10 millions** de locuteurs, est présent au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire, etc.

**Un deuxième argument** concerne le faible engagement des États africains dans l'éducation non formelle tant dans le financement que dans l'extension de l'offre. Le nombre important de locuteurs des langues africaines contraste avec l'offre éducative dans ces langues. De ce fait, les langues africaines restent au second plan des politiques éducatives.

**Un troisième argument** se trouve au niveau de la fracture entre les locuteurs des langues africaines (la majorité de la population) et les locuteurs des langues dites officielles qui se renforce dans les domaines des savoirs, savoir-faire ainsi que dans celui d'une meilleure compréhension des enjeux de développement (social, économique, culturel et politique, au-delà des frontières territoriales). Les systèmes éducatifs officiels restent dans ces langues dites officielles, supports de l'essentiel des connaissances et savoirs et véhicules des évolutions technologiques. Le développement et l'accès aux technologies de l'information et de communication reste majoritairement dominé par les langues officielles. Quelques rares expériences existent avec les langues africaines comme supports (wolof, hausa, yoruba, swahili, amharique, etc.)

**Un quatrième argument** concerne la problématique générale de la promotion des langues africaines et leur utilisation, abordées sous forme de projets, donc limitées dans le temps et supportées surtout par l'aide extérieure. Une des conséquences majeures en est le faible aboutissement des initiatives et leur passage à l'échelle.

**Le cinquième argument** touche les insuffisances des actions conduites en matière d'accès à l'écrit et au livre dans les langues africaines :

- Stratégies d'éducation non formelle (y compris les alternatives éducatives bilingues) peu ouvertes à la formation des auteurs, des éditeurs et non accompagnées de stratégies de production de documents de lecture en langues africaines ou bilingue. Le constat est général en Afrique subsaharienne plus particulièrement. En dehors des syllabaires et des manuels d'apprentissage, les apprenants de l'éducation non formelle ont très peu de matériel de lecture dans les langues nationales d'enseignement.
- Production qualitativement et quantitativement insuffisante et peu diversifiée en termes de genres et de supports.
- Stratégies de production/diffusion cloisonnées aux espaces territoriaux et non pas aux espaces linguistiques qui débordent les frontières nationales.
- Déficit notoire de statistiques sur les productions écrites en langues africaines dans les bibliothèques nationales.
- Inexistence d'une base de données ou de répertoire des productions accessibles aux niveaux régional et panafricain.

---

<sup>2</sup> Planification et politiques linguistiques dans certains pays sélectionnés d'Afrique de l'Ouest, R. Mathieu Ouédraogo, 2000 complété par <http://fr.wikipedia.org/wiki/Peul>.

- Absence d'une véritable politique de promotion du bi/multilinguisme entre langues africaines et/ou langues européennes.
- Marginalité numérique des productions écrites dans les langues nationales ainsi que par rapport à l'évolution du numérique.
- Etc.

Pour terminer, François T. Niada a rappelé la célèbre pensée du Professeur Ki Zerbo : « Celui qui dort sur la natte d'autrui dort à terre<sup>3</sup> ». Cet argument d'ordre culturel est tout à fait interpellant au regard du retard accusé dans les politiques de développement des langues africaines et de l'éducation car, rappelle-t-il, aucun pays au monde ne s'est développé dans la langue d'autrui. Le statut de second rang des langues africaines dans la plupart des pays est un facteur limitatif de la participation du plus grand nombre d'Africains au développement du continent.

## 1.2. ÉTAT DES LIEUX DE L'ÉDITION ET DES POLITIQUES DU LIVRE DANS LES LANGUES AFRICAINES (THÈME 1)



L'état des lieux a confirmé les constats opérés par l'analyse menée durant l'introduction thématique. Huit pays ont contribué à ce thème<sup>4</sup>. Le constat est que l'édition en langues africaines en général est une activité récente dominée par des ONG et associations de développement, des instituts de recherche, des imprimeurs et quelques éditeurs professionnels du secteur privé. Dans certains pays, des libraires implantés en milieu urbain ou semi-urbain s'y adonnent. Les principales contraintes qui pèsent sur ce secteur sont les suivantes.

### 1.2.1. Des politiques linguistiques et de promotion de l'écrit peu favorables aux langues africaines

Malgré la reconnaissance par les États et les partenaires au développement de l'importance et du rôle des langues africaines dans l'éducation, la formation et le développement des compétences, les politiques de langues et les stratégies de leur développement restent très timides. Les financements de l'éducation et du développement de l'environnement lettré en langues africaines sont faibles et limitent la qualité des offres et l'accès de l'éducation au plus grand nombre. La masse critique est qualitativement insuffisante et quantitativement limitée. De nombreux écrits ne tiennent pas compte des normes orthographiques. Les stocks de livres en langues africaines dans les bibliothèques nationales varient entre 1 % (Mali, Burkina Faso, etc.) et 10 % (Sénégal). La difficulté d'apprécier de façon objective l'importance de cette production s'explique par l'absence de statistiques fiables. Une autre conséquence de cette politique linguistique peu volontariste renvoie au recours tardif et lent des langues nationales comme langues d'éducation et

<sup>3</sup> Joseph Ki-Zerbo, *La natte des autres : pour un développement endogène en Afrique*, CODESRIA, 1992.

<sup>4</sup> Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Niger, Sénégal, Togo.

d'acquisition de savoirs. Les expériences éducatives bilingues réussies et connues de nos jours dans la plupart des pays ne bénéficient pas de passage à une échelle plus vaste.

### **1.2.2. Une insuffisance de statistiques qui réduit la connaissance de l'ampleur de la problématique**

Dans le secteur de la production de livres en langues africaines, les informations statistiques sont rares, largement dépassées, plus souvent absentes. En dehors du Sénégal qui a communiqué sur l'état du recensement des publications et leur répartition en fonction des langues (52 en 2015), aucun autre pays n'a pu produire une situation exhaustive, faute d'études et de données. Le Sénégal enregistre plus de 90 % de production en français et seulement 7 % dans les principales langues nationales du pays et 3 % en arabe. Au Mali, on estime à 1 %<sup>5</sup> le nombre d'ouvrages dans les langues nationales. La situation au Burkina Faso est quasi similaire. L'absence de données s'explique par diverses raisons : méconnaissance des règles d'enregistrement du livre, faiblesse des budgets des directions du livre et des bibliothèques nationales, non-respect des normes de production de documents, etc.

### **1.2.3. Un nombre limité de langues codifiées contrastant avec le foisonnement de la diversité culturelle et linguistique**

Au Burkina Faso et au Sénégal par exemple, moins de 50 % des langues nationales sont codifiées. La codification relève des compétences des commissions nationales et sous-commissions de langues qui disposent de très peu de ressources (financières et humaines) pour s'atteler à cette mission. Dans la plupart des pays, ce sont les langues de grande communication ou les langues d'évangélisation qui sont codifiées. D'ailleurs, ce sont les religieux missionnaires qui ont été les premiers à codifier la majorité des langues africaines<sup>6</sup>.

### **1.2.4. Le faible professionnalisme dans l'édition est caractéristique**

On constate par ailleurs, contrairement aux publications dans les langues officielles (français, anglais, etc.) que les œuvres en langues africaines ne bénéficient quasiment pas de promotion et peu souvent de cérémonies de lancement. L'activité éditoriale en langues africaines reste donc peu professionnelle, marquée entre autres par un manque de formation de son personnel et l'absence d'études de marchés. La majorité des éditeurs qui sont pour la plupart d'anciens écrivains en langues africaines, des enseignants, des chercheurs, des imprimeurs, etc., y sont arrivés par passion, avec peu de professionnalisme et souvent sans chaîne de production (conception / technique / commercialisation / respects des normes juridiques, etc.). C'est par exemple le cas des Éditions Livres Sud (EDILIS) en Côte d'Ivoire, créées en 1993 en même temps qu'une ONG de promotion des langues nationales et dans la perspective de contribuer à l'éducation pour tous.

### **1.2.5. Des publications à compte d'auteur qui limitent le volume de production et la diffusion**

L'édition d'écrits en langues africaines est subventionnée par des organismes de développement ou à compte d'auteur, ce qui limite le volume de production qui tient compte du besoin de l'organisation ou des capacités financières de l'auteur. Certains documents sont édités par cession ou vente de droits d'auteurs à des tarifs dérisoires et circulent dans des circuits de distribution informels ne dépassant pas les zones d'intervention des projets ou les rayons d'action des auteurs. Les opportunités économiques profitent davantage à quelques producteurs qui dans certains cas abusent de la méconnaissance des textes par les auteurs. Toutefois, la fertilité du champ laisse entrevoir des potentialités et des opportunités, malgré les moyens limités et les

---

<sup>5</sup> Données de 1999

<sup>6</sup> Les premières langues africaines codifiées en Afrique subsaharienne l'ont été par les missionnaires religieux à des fins d'évangélisation.



difficultés énumérées. On constate que les éditeurs et surtout des ONG nationales manifestent leur engagement pour la valorisation de la culture nationale à travers des textes et publications en langues nationales. Le rapport de ces langues au patrimoine et à l'identité culturelle fait du secteur du livre en langues africaines un domaine de souveraineté dans lequel le volontarisme des États africains doit clairement s'exprimer en dehors de l'aide au développement.

### 1.2.6. Des expériences réussies malgré les difficultés

Certains pays comme le Mali ont connu des périodes fastes pour la production de documents en langues nationales africaines notamment avec la publication de journaux en langues nationales. À titre d'exemples : la publication mensuelle à 25 000 exemplaires du journal en bamanakan *Kibaru* ; la publication de plus de 16 titres dans diverses langues nationales au Burkina Faso depuis 1995 soutenue par l'association des éditeurs et promoteurs de journaux en langues nationales ; au Sénégal, l'expérience des Éditions Papyrus Afrique qui ont déjà publié plus de 160 titres dans différentes langues nationales et qui éditent un journal d'informations générales et d'éducation en wolof et pulaar.

### 1.2.7. La multiplicité linguistique, une richesse et non un handicap

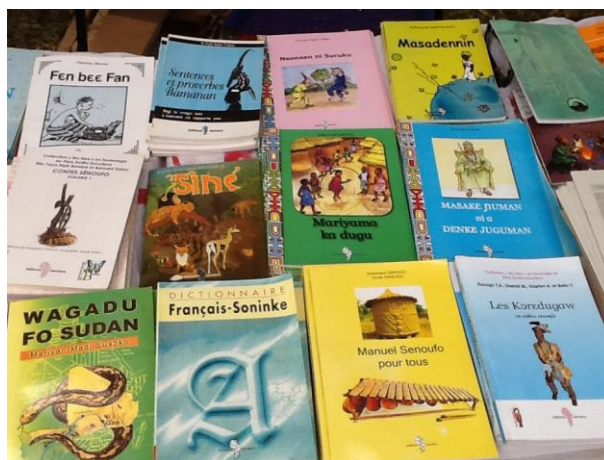
La multiplicité linguistique en Afrique est une richesse à l'inverse de postulats et arguments souvent avancés pour justifier le recours aux langues étrangères comme langues d'éducation et de communication officielle. Ces arguments ont été battus en brèche par différents exemples même de pays européens qui ont su faire de la pluralité linguistique une richesse et non pas un handicap (Suisse, Belgique, Finlande, Autriche, etc.). En effet, ces pays qui disposent de plusieurs identités linguistiques ont su en faire des langues d'éducation. En Afrique, les situations de pluralité linguistique, peuvent trouver des solutions dans le recours aux langues régionales comme langues d'éducation. Malheureusement, dans la plupart des pays africains, ce sont les langues coloniales qui sont les langues officielles et les langues d'enseignement. Quelques rares cas où la langue nationale est langue d'enseignement échappent à ce constat : le kinyarwanda au Rwanda, le kirundi au Burundi, le swahili en Tanzanie et au Kenya, l'amharique en Ethiopie. En conclusion, l'utilisation des langues africaines dans des espaces formels et la visibilité des publications sont une priorité au-delà du SAELLA.

## 1.3. QUELLES PERSPECTIVES POUR L'ÉCRIT ET LE LIVRE DANS LES LANGUES AFRICAINES (THÈME 2)

Le thème 2 a été traité par trois intervenants : Jean-Claude Naba du Burkina Faso, Kadiatou Konaré du Mali et Ibrahima Wane du Sénégal.

### 1.3.1. Une attention graduelle des politiques mais des actions insuffisantes

Les intervenants ont dégagé des lignes de convergence en ce sens que les langues africaines retiennent l'attention des politiques soit par conviction, soit sous des pressions diverses. Des expériences variées ont été tentées depuis les indépendances mais plusieurs ont été abandonnées sans être conduites à terme, sans évaluation, sans passage à l'échelle, comme le montre le cas de la Guinée où 8 langues nationales ont été retenues et introduites comme langues d'enseignement au





primaire dans un souci de « cohésion nationale, de démocratie et de paix ». Cette expérience appelée plus tard et de façon péjorative « école Koko Lala » a été abandonnée et pendant longtemps utilisée pour desservir la cause des langues nationales dans l'enseignement. Au Mali, c'est l'expérience de la pédagogie convergente qui peine à passer à l'échelle. Au Niger, l'école de la deuxième chance a été développée par une ONG nationale en partenariat avec l'État. Au Burkina Faso, plusieurs expériences éducatives bilingues (écoles communautaires, écoles du berger et de la bergère, centres Banma Nuara, centres d'éducation de base non formelle, etc.) conduites par les ONG nationales et internationales progressent depuis les années 1990. L'expérience de la stratégie de scolarisation accélérée concerne le Mali, le Burkina Faso et le Niger.

En matière d'édition, les éditeurs en langues africaines ont arraché leur reconnaissance de haute lutte, malgré les limites factices ou apparentes entre édition « classique » en langues héritées de la colonisation et édition en langues africaines. Ce clivage fluctuant a tendance à s'effacer, pour laisser peu à peu la place à une action des éditeurs de la nouvelle vague combinant le commercial et le civique. L'effacement progressif de ces limites, dont la résultante semble être une injustice historique, a toutefois pour avantage de faire converger l'intérêt de l'ensemble des éditeurs, tous bords confondus, à un plaidoyer face aux décideurs pour améliorer les politiques du livre et prêter une attention particulière au livre en langues africaines.

Par ailleurs, l'utilisation des langues officielles dans l'administration, l'enseignement, l'établissement des actes administratifs et juridiques contraste avec la présence effective des langues africaines dans le vécu quotidien des populations, dans les cérémonies, dans l'alphabétisation et dans les radios communautaires.

### **1.3.2. L'édition en langues africaines : une image fractionnée aux multiples facettes en fonction des situations et des facteurs qui les influencent**

Selon Jean-Claude Naba, l'image de l'édition en langues africaines présente une image fractionnée à multiples facettes en fonction de configurations et de facteurs historiques, géographiques, démographiques, linguistiques, et surtout politiques. Malgré cette diversité des situations, il se dégage des lignes de convergence : partout, les langues africaines retiennent l'attention des politiques, pour des raisons ou sous des pressions diverses. L'engagement des décideurs politiques, qui varie de timoré à très résolu, contribue dans tous les cas à une avancée dans la lutte pour la valorisation des langues africaines. L'argumentaire en faveur des langues africaines développé durant les quatre dernières décennies, a largement porté ses fruits, si bien qu'il n'est (presque) plus nécessaire de convaincre du « pourquoi » de leur prise en compte. Les débats tournent essentiellement autour du « comment ». En effet, différents canaux qui étaient perçus comme n'ayant rien à voir les uns avec les autres, sinon comme concurrents ou même antagonistes, viennent à présent en appont les uns des autres, dans un processus de complémentarité dont le résultat final est la dynamisation et la promotion des langues africaines.

Nulle part, ceux que l'on peut appeler aujourd'hui les acteurs de l'édition en langues africaines ne se sont facilité la tâche, attendant qu'on leur tire les marrons du feu ou qu'on crée pour eux les conditions favorables à l'édition. Dans la plupart des cas, ils ont arraché de haute lutte les acquis qui sont les leurs. À côté des campagnes d'alphabétisation et des interventions dans le domaine du non-formel ou des offres éducatives alternatives, les langues africaines progressent, à des vitesses variables, vers ou dans les systèmes formels d'éducation. C'est dire que se dessine de plus en plus nettement le destin commun de l'éducation, formelle ou à formaliser, et des langues parlées en Afrique.

En relation directe avec les systèmes éducatifs, on note l'ouverture balbutiante vers la littérature pour enfants, en attendant que les éditeurs d'ouvrages en langues africaines prennent d'assaut la littérature de jeunesse.

Concernant précisément l'édition de livres, les limites factices ou apparentes entre édition « classique » en langues héritées de la colonisation et édition en langues africaines tendent, sinon à s'effacer, du moins à devenir plus fluctuantes, plus poreuses, en même temps que semble s'affaiblir la dimension d'engagement militant, pour laisser peu à peu la place à une action combinant le commercial et le civique de la part des

éditeurs de la nouvelle vague. L'effacement progressif de ces limites, dont la résultante est comme une injustice historique, a toutefois pour avantage que les plaidoyers face aux décideurs pourront se faire désormais en faveur de l'édition tout court, et que les politiques du livre à adopter intégreront logiquement le livre en langues africaines.

Le rapprochement des diverses formes linguistiques d'édition, tout en renforçant le livre de façon générale, appelle à de nouvelles formes, ou à des formes consolidées d'organisation. Ainsi, le SAELLA, sans réinventer la roue, pourra prétendre offrir une visibilité aux acteurs et à leurs productions, et être une plateforme d'échanges de données et d'expériences en matière d'édition.

### **1.3.3. Soutenir l'éducation dans les langues africaines pour des apprentissages de qualité et un accroissement du lectorat en langues africaines**

Un des arguments souvent utilisés pour mettre en cause l'intérêt de la promotion du livre dans les langues africaines est la faiblesse du lectorat. Les expériences éducatives bilingues et l'alphabetisation des adultes n'ont pas suffi à produire un nombre important de lecteurs et d'écrivains dans les langues africaines. Pour qu'un tel environnement puisse exister, l'écrit et le livre en langues nationales doivent bénéficier de mesures politiques décisives prenant en compte la formation, l'appui à la diffusion, la promotion, etc. La promotion de l'écrit et du livre dans les langues africaines doit aussi devenir, grâce à une conjugaison de la volonté politique de l'État, du génie des auteurs, des chercheurs et des éditeurs, un produit fiable et familier au grand public. Il importe d'aborder cette question comme une problématique transversale des différents ministères en charge de la Culture et de l'Éducation.

Enfin la généralisation de l'introduction des langues nationales au cycle élémentaire, au secondaire et dans l'enseignement supérieur est une mesure qui contribuera à élargir le lectorat dans les langues africaines.

## **1.4.POLITIQUES ÉDUCATIVES ET ÉCRITS EN LANGUES AFRICAINES/PLANIFICATION, PRODUCTION, DISTRIBUTION (THÈME 3)**

### **1.4.1. De la reconnaissance à la nécessité d'officialisation des langues africaines**

Les intervenants de ce thème étaient le Dr. Ag Agouzoum Alou (Académie Malienne des Langues), le Dr. Diallo Issa du Centre National de Recherches Scientifiques et Technologiques du Burkina Faso et Cheick Oumar Coulibaly de l'Institut d'Éducation Populaire du Mali.

Les intervenants ont insisté sur l'évolution des débats en matière de reconnaissance des langues africaines et de leur acceptation comme langues nationales dans les différents pays. Dans les pays d'ancienne colonisation anglaise et française, les langues nationales sont surtout reconnues comme langues d'alphabétisation et d'éducation non formelle. Les intervenants ont par ailleurs rappelé la nécessité de dépasser les débats sur les questions de reconnaissance des langues comme langues d'enseignement pour atteindre la phase de leur officialisation.

Le nombre très réduit d'alphabétisés dans les différentes langues africaines depuis les indépendances confirme cette analyse. La nécessité du sursaut collectif se justifie aussi par la dynamique positive de l'utilisation des langues africaines comme langues d'enseignement. En effet, plusieurs pays africains ont expérimenté avec succès l'éducation bilingue (langues nationales et langues officielles) dans leurs systèmes éducatifs respectifs (Mali, Burkina Faso, Niger, Bénin, Ghana, Sénégal, etc.). Cette évolution qualitative place les pays africains dans une transition scolaire et d'édition en matière d'utilisation des langues africaines.

### **1.4.2. Une diversité de pratiques mais très peu d'évolution qualitative**

Au plan de la production littéraire et de l'édition, plusieurs pratiques cohabitent selon la spécificité des pays africains marquée par le pluralisme linguistique. En général, la diversité linguistique a imposé et nourri différentes expériences en fonction des pays. Au Burkina Faso, quatre expériences majeures de production de documents en langues nationales ont été décrites : 1)- celle des opérateurs en alphabétisation avec l'appui financier du Fonds National pour l'Éducation Non Formelle (FONAENF) et la production de documents dans 33 langues nationales ; 2)- celle des écoles bilingues avec la production de documents dans 9 langues nationales ; 3)- les productions à compte d'auteur et enfin ; 4)- les productions issues de traductions vers les langues nationales.

Les mêmes pratiques de production existent au Mali, au Sénégal, en Guinée, au Bénin et dans la plupart des pays africains mais restent toutefois subordonnées à l'insuffisance de lecteurs (faiblesse des effectifs alphabétisés, faible financement de l'éducation non formelle, absence de promotion des écrits en langues nationales, etc.).

Des interrogations sur l'insuffisance qualitative des productions ont été soulevées par le Dr. Issa Diallo. En général les productions en langues nationales restent peu attractives. La qualité des impressions et des images laissent à désirer et suscitent très peu l'envie. De plus, les thèmes abordés sont pour la plupart techniques alors que le continent regorge de nombreuses richesses à valoriser à travers des écrits dans les langues nationales (littérature, poésie, théâtre, livres pour la jeunesse, etc.). Dans de nombreux cas, ces richesses culturelles sont transcrites et profitent davantage aux lettrés dans les langues étrangères et peu aux locuteurs alphabétisés en langues africaines.

### **1.4.3. Un pluralisme linguistique peu valorisé dans l'éducation et la formation**

La diversité et le pluralisme linguistique africain ne se traduisent pas dans les offres éducatives. Très rares sont les programmes qui promeuvent une éducation bilingue entre deux langues africaines nonobstant l'interaction entre les peuples au-delà des frontières imposées depuis la colonisation. Cette réflexion a été soulevée par l'Institut d'Éducation Populaire dont une des missions principales est de contribuer à

l'amélioration de la qualité de l'éducation à travers l'enseignement et l'apprentissage dans les langues maternelles en vue de la construction de communautés de justice sociale fondée sur l'équité du genre, et les valeurs humaines du vivre ensemble.

Les situations ainsi décrites limitent l'émergence d'un environnement lettré en langues africaines dans la plupart des pays. Aussi, importe-t-il de parvenir à un sursaut collectif pour la promotion de l'écrit dans ces langues afin de rendre les savoirs et savoir-faire accessibles au plus grand nombre de citoyens. Différentes pistes de réflexions ont été proposées dont des actions décisives en faveur de l'augmentation de la part des langues nationales dans les systèmes éducatifs, le renforcement des budgets en faveur de l'éducation non formelle, la professionnalisation du secteur de l'édition, l'accompagnement des locuteurs par une production plus accrue dans les langues nationales, le développement de réseaux de production et de consommation au-delà des frontières géographiques. Les langues doivent être pensées sous forme de territoires linguistiques plutôt que de frontières géographiques ou territoriales.

## 1.5. LANGUES AFRICAINES ET TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION : SITUATION ACTUELLE ET RÉFLEXIONS PROSPECTIVES (THÈME 4)

Modéré par François T. Niada, les réflexions ont été animées par Laurence Hugues, directrice de l'Alliance internationale des éditeurs indépendants et par le Dr Ndé Mu Fopin (Cameroun).

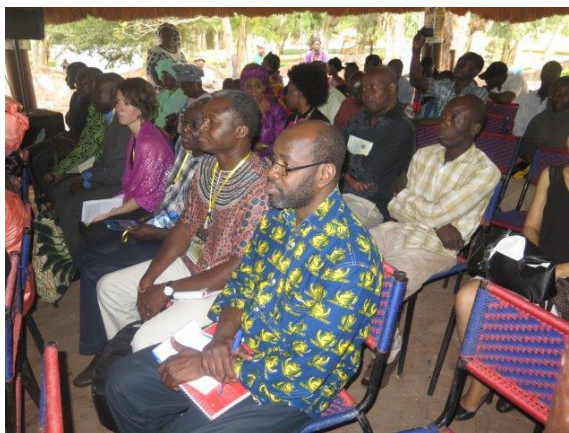
### 1.5.1. L'édition et l'éducation en langues africaines, des synergies et des complémentarités à renforcer

Selon Laurence Hugues, l'édition en langues africaines doit jouer un rôle de levier dans l'éducation et le développement social durable pour favoriser la transmission des savoirs, l'émancipation des populations en donnant l'opportunité à chaque peuple de pouvoir accéder à la lecture dans sa propre langue. Ainsi, les nouvelles technologies de communication doivent être perçues comme une opportunité et un soutien de taille pour la promotion et la circulation des productions écrites. Cependant, en Afrique francophone, l'utilisation de ces opportunités qu'offrent les nouvelles technologies est encore très réduite pour diverses raisons :

- Infrastructures et opérateurs numériques locaux encore peu développés ;
- Insuffisance de formations des professionnels pour réaliser des livres numériques ;
- Problème des paiements en ligne ;
- Question de la codification et de la transcription des langues africaines en langage numérique ;
- Difficultés d'accès à l'électricité et aux moyens informatiques ;
- Etc.

### 1.5.2. Les langues africaines et les nouvelles technologies, des efforts mais un retard considérable

La situation de l'édition numérique à l'heure actuelle est confirmée par l'analyse du contexte de l'éducation et de l'évolution numérique en Afrique, qui accuse un retard important en ce qui concerne les langues nationales. Dans la plupart des pays du monde, les différentes langues, mêmes minoritaires, disposent de



plateformes de communication Internet et d'un accès étendu des populations à l'outil informatique. En Afrique, très rares sont les sites Internet qui diffusent des informations en langues africaines en dehors du yoruba, du hausa, du swahili, etc. Une expérience (<http://bataki.org/>) a été développée au Mali par l'Association MAKDAS pour le bambara, le bomu, le dogosso, le fulfulde, le mamara, le sheneya, le soninké et le tamashek. L'envergure de cette expérience reste très réduite pour diverses raisons : expérience associative avec peu de moyens financiers, accès limité des populations aux ordinateurs et à Internet, absence de formation à l'utilisation des moyens technologiques nouveaux. En général, les particularités linguistiques avec l'utilisation de nombreux signes distinctifs sont souvent présentées comme des difficultés majeures pour le traitement informatique des langues. Toutefois, on remarque que l'apparition du téléphone portable facilite l'accès à la manipulation des outils de communication numériques et facilite l'alphabétisation des populations. Au Sénégal (JOKKO avec TOSTAN), en Côte d'Ivoire (N'Zassa) et dans d'autres pays africains, des modules de téléphone portable pour l'alphabétisation et le développement personnel ont été développés en partenariat avec des opérateurs de téléphonie mobile, avec des solutions pour les signes spécifiques des langues africaines. Ces expériences restent toutefois limitées car en dehors des communications interpersonnelles, les utilisateurs, même avec un accès à Internet, disposent de peu, voire pas du tout, d'informations en ligne dans leurs propres langues. Quelques pistes de réflexion à approfondir :

- Repérer et utiliser les outils numériques existants – ou en créer (autant pour la production et la conservation des ouvrages en langues locales que pour leur promotion) : par exemple, instituer et alimenter régulièrement une base de données numérique portant sur les ouvrages en langues nationales et locales afin que ces derniers puissent être consultables partout dans le monde par ISBN, langue, pays, titre, auteur, éditeur, etc. Cette base peut être développée par un collectif d'éditeurs, Afrilivres par exemple, avec l'appui des collectifs nationaux d'éditeurs.
- Utiliser les réseaux sociaux pour la promotion des livres en langues africaines – et avant toute chose, se servir des réseaux sociaux pour communiquer autour des événements sur le sujet : il serait utile par exemple que la deuxième édition du SAELLA soit relayée sur Facebook, sur Twitter, sur d'autres réseaux sociaux utilisés par les jeunes.
- Participer à la communauté Wikipédia pour créer des articles en langues africaines. Il existe un Wikipédia en wolof ([https://wo.wikipedia.org/wiki/Wolof\\_%28l%C3%A0kk%29](https://wo.wikipedia.org/wiki/Wolof_%28l%C3%A0kk%29)), en yoruba ([https://yo.wikipedia.org/wiki/%C3%88d%C3%A8\\_Wolof](https://yo.wikipedia.org/wiki/%C3%88d%C3%A8_Wolof)) – mais Wikipédia reste alimenté essentiellement par des contributeurs du Nord.
- Utiliser les logiciels libres – voire les logiciels propriétaires, pour développer des stratégies de transcription des langues africaines au format numérique (cf. le navigateur Mozilla en peul : <http://www.afrik.com/article26034.html>) et multiplier les formations pour que les éditeurs s'approprient le savoir-faire nécessaire à la codification et à la transcription des langues africaines. Sans cela, les contenus sur Internet, les interfaces des logiciels, l'environnement numérique resteront dans les langues dominantes.
- Développer les échanges d'expériences avec des pays d'Afrique anglophone, notamment l'Afrique du Sud, le Rwanda, la Tanzanie – pour mutualiser des outils, des expériences, des savoir-faire.

### **1.5.3. Adaptation des langues ou adaptation des technologies de communication ?**

Les participants ont mis sur la table les réflexions sur la nécessité d'arrimer les spécificités des langues africaines et l'évolution des technologies de la communication. La communication introduite par le Dr Ndé Mu Fopin a été axée sur les expériences tentées au Cameroun au regard de la diversité linguistique du pays qui compte environ 250 langues nationales. Partant d'une expérience faite sur les langues camerounaises, il a suggéré que la solution de A-Z soit utilisée pour la transcription de toutes les langues africaines afin de faciliter leur accès au numérique. Cette solution qui fonctionne pour les langues camerounaises se passe des différents signes spécifiques généralement utilisés dans la transcription orthographique des langues

africaines (tildes, tons accents, etc.). Son intervention a suscité un débat fort enrichissant car de nombreuses langues africaines échappent à cette proposition ayant nécessairement besoin des signes diacritiques et de certains marqueurs alphabétiques spécifiques (voyelles ouvertes, consonnes spécifiques du Tamashek par exemple). En outre, certaines langues africaines disposent d'un alphabet autre que l'alphabet phonétique international (cas de l'amharique en Ethiopie, de l'arabe, etc.).

Aussi, si la solution A-Z peut s'appliquer aux langues camerounaises, elle ne saurait être la solution adaptée pour d'autres langues car comportant des risques de les amputer de leur richesses et de leurs particularités intrinsèques qui les distinguent des autres langues. Il appartient plutôt aux technologies de s'adapter aux langues et non l'inverse – comme le montrent différents systèmes créés et développés pour des langues à travers le monde (chinois, japonais, cingalais, etc.).

La problématique de l'évolution des langues en lien avec les technologies revête aussi un caractère économique et politique. Tant qu'il n'y aura pas de politiques affirmées de promotion des langues, il n'y aura pas de mesures financières concrètes pour développer des systèmes ni des supports pour leur épanouissement et leur utilisation. Par exemple, on constate que les concepteurs de téléphonie mobile proposent des solutions aux spécificités des langues nationales africaines en fonction de l'importance de consommateurs potentiels de leurs produits dans ces différentes langues. Aussi, il est facile de nos jours d'écrire des SMS en yoruba, wolof, mooré, bambara, soninké, etc. grâce aux solutions développées.

## 1.6. DIVERSIFICATION DES SUPPORTS ET CANAUX DE DISTRIBUTION DES OUVRAGES EN LANGUES NATIONALES (THÈME 5)

Modéré par Jean-Claude Naba du Burkina Faso et Kadiatou Konaré du Mali, le thème relatif à la diversification des supports et des canaux de distribution des ouvrages en langues nationales a été animé par Évariste Zongo, président de l'Association des éditeurs et publicateurs de journaux en langues nationales (AEPJLN) au Burkina Faso et Koffivi Assem, caricaturiste et éditeur togolais.

### 1.6.1. Accompagner la formation des acteurs, la production et la diffusion, pour améliorer la diversification des contenus et le lectorat

La diversification des supports écrits en langues nationales au Burkina Faso a connu son apogée à compter des années 1995 avec une étude sur l'état des lieux des journaux en langues nationales dont l'un des effets majeurs a été la mise en place de l'AEPJLN. Regroupant 18 journaux dans 7 langues nationales, l'association a bénéficié d'un important appui financier de l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière (OSEO, devenu SOLIDAR SUISSE), de la Coopération suisse, de l'UNESCO et de différents autres partenaires techniques et financiers. Pendant douze ans, la stratégie d'appui à l'édition et à la diffusion des journaux a consisté à des formations des éditeurs et des comités de rédactions, l'appui à la mise en place d'infrastructures et équipement de production et de diffusion des journaux, avec un impact considérable sur la présentation des journaux, la diversification des contenus et l'amélioration de leur présence dans le paysage médiatique du Burkina. Des contenus essentiellement techniques et orientés vers la vulgarisation et la sensibilisation ont occupé l'ensemble des rubriques d'information nationales et internationales des journaux ; désormais, les contenus





concernent la politique, le sport, les reportages, la pharmacopée, les faits divers, la revue de presse de journaux publiés en français, etc.

Les actions mises en œuvre ont concerné la formation, l'appui à la production/édition, la distribution/conquête du lectorat, la promotion/plaidoyer.

En matière de formation, plusieurs ateliers ont été réalisés sur les stratégies de promotion et de distribution des journaux en langues nationales mais aussi sur des thèmes comme les techniques de collecte et de traitement de l'information, le secrétariat de rédaction, la photographie de presse. Les responsables de journaux sur le terrain ont par ailleurs été appuyés pour la formation de leurs comités de rédaction qui sont des alphabétiseurs, des superviseurs, des animateurs de clubs de lecture, etc.

Concernant la production, l'équipement de l'AEPJLN en moyens technologiques de saisie en langues nationales, de mise en page de journaux ainsi que la mise en lien des éditeurs avec des imprimeurs qualifiés ont contribué à l'amélioration de la qualité des productions. Les journaux ont en outre été renforcés dans leur autonomie de production grâce à une subvention de l'État à la presse privée<sup>7</sup> qui a facilité l'accès à un équipement en matériel de production (ordinateurs et logiciels de saisie, de montage) et de reportage (enregistreurs, appareils photos, etc.).

Au niveau de la distribution et de la conquête du lectorat, l'AEPJLN s'est consacrée à la recherche et à la diversification des circuits de distribution en négociant et en mettant les journaux en relation avec les partenaires au développement (ONG, organisations paysannes, associations villageoises et quelques institutions agissant en milieu rural), pour pallier les difficultés d'écoulement à travers les circuits traditionnels<sup>8</sup>. La conquête du lectorat a consisté en la formation des alphabétisés à la lecture et à l'exploitation d'un journal dans les centres d'alphabétisation, mais aussi à l'organisation d'émissions radio en langues nationales sur le rôle et l'importance de la lecture d'un journal, la mise en place de 13 kiosques à journaux dans les régions, la fourniture de bicyclettes à des distributeurs...

En termes de plaidoyer, les journaux en langues nationales sont sortis de leur marginalité pour occuper les mêmes rangs que les journaux en langue française grâce au dialogue permanent avec l'État, l'opinion publique et les partenaires techniques et financiers, prouvant qu'ils peuvent traiter d'informations générales (allant de l'économique au politique en passant par le sportif jusqu'au fait divers) mais surtout, qu'ils jouent un rôle décisif dans le développement et dans le renforcement de la démocratie.

La diversification des contenus a eu un impact considérable sur l'augmentation du lectorat et du volume de publication de la plupart des journaux, qui sont passés d'une moyenne de 500 exemplaires à 1 000 ou 2 500 exemplaires, voire 5 000 exemplaires pour certains journaux d'envergure nationale (sōoré, laabaali, etc.).

Cependant, en dehors de la subvention, l'autofinancement de ces journaux et la régularité de leur production restent des préoccupations majeures du fait du niveau socio-économique du lectorat, essentiellement rural et pauvre ainsi que du faible taux d'alphabétisation dans les langues nationales qui ne permettent pas de faire des journaux en langues nationales de véritables entreprises de presse, économiquement viables.

Ces constats interpellent sur la volonté politique des décideurs de faire des langues nationales des outils de développement car dans les faits, les véritables questions concernant l'éducation dans les langues nationales et le développement de l'environnement lettré sont esquivées au plan politique. Les problèmes de l'édition des journaux sont structurels, liés à la vision des politiques sur le statut et le rôle des langues nationales. Autrement, à quoi sert-il d'alphabétiser les populations dans les langues nationales si celles-ci n'ont rien à lire dans ces langues ? La problématique de l'édition de documents en langues nationales est véritablement un problème d'identité, d'indépendance culturelle et d'ambition politique.

---

<sup>7</sup> Les journaux en langues nationales reçoivent 8 % des 250 000 000 FCFA de subvention de l'État à la presse privée, soit environ 20 000 000 FCFA par an.

<sup>8</sup> Les circuits traditionnels de distribution des journaux en langues nationales sont les marchés de village, les rencontres foraines, les centres d'alphabétisation, les bibliothèques villageoises.

### **1.6.2. La bande dessinée : une opportunité pour la diversification des contenus et une proximité avec les cultures africaines**

La faible proportion d'écrits en langues africaines s'explique aussi par la faible diversité de sa littérature. Koffivi Assem a relevé la diversité des productions qui existe dans la masse critique de documents en français, en anglais, en portugais, etc., ce qui n'est pas le cas pour la littérature en langues africaines. Dans la plupart des langues, la bande dessinée fait partie du paysage littéraire. Dans les pays d'Afrique francophone, la rareté de ce genre littéraire dans les langues africaines est particulièrement remarquable en dehors de quelques projets de sensibilisation ou d'alphabétisation portés financièrement par des ONG. Le Congo fait exception avec l'existence d'une longue tradition de bandes dessinées en lingala, largement parlé en Afrique centrale, tout comme Madagascar dont la langue nationale du pays est langue officielle.

La bande dessinée est une passerelle tout à fait précieuse pour accroître l'attrait des jeunes du continent vers la lecture et le livre : en effet, sa capacité à développer le goût de la lecture à d'autres genres de textes, comme des essais ou des romans, n'est plus à démontrer sur le terrain ni sur le plan scientifique.

Les observations sur les pratiques des alphabétisés dans les langues africaines au Burkina Faso ont prouvé que les adultes alphabétisés sont plus attentifs aux documents illustrés avec des dessins ou des photos que ceux comportant essentiellement du texte brut. Ce constat confirme l'analyse qui précède et invite à explorer ce genre de littérature. Le caractère encore « illégitime » de la bande dessinée est-il dû au fait que la bande dessinée soit parfois considérée en Afrique comme un objet ludique de distraction, ou qu'il sert de soupape sociale aux lecteurs pour se moquer des mésaventures de leurs dirigeants (dans le cas de la satire politique, en particulier) ou pour rêver sur les aventures de leurs héros, dans un continent qui se cherche des modèles<sup>9</sup> ?

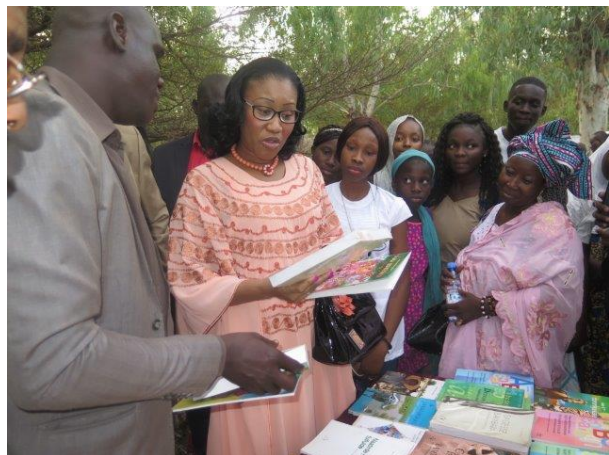
En zones anglophone et lusophone, la bande dessinée en langues nationales est plus courante et est vendue en librairies et dans les circuits économiques. C'est le cas, par exemple, des éditions kényanes Sasa Sema, qui, dans les années 1990, ont publié cinq de leurs neuf albums en swahili. Ces albums, tirés à 4 000 exemplaires, furent d'ailleurs vendus aussi bien au Kenya qu'en Tanzanie. En Guinée Bissau également, les frères Julio (bédéistes) ont beaucoup publié dans leur langue maternelle qui est le créole portugais (le kriol).

Le développement de la bande dessinée offre ainsi des possibilités d'enrichir le champ des formations dans les langues d'alphabétisation/formation en langues nationales en intégrant la professionnalisation des dessinateurs, illustrateurs et bédéistes.

---

<sup>9</sup> « La bande dessinée d'Afrique en 20 questions : de la création à la diffusion », Christophe Cassiau-Haurie, revue *Takam Tikou*, 2011, BNF - Centre national de la littérature pour la jeunesse / La Joie par les livres (<http://takamtikou.bnf.fr/dossiers/dossier-2011-la-bande-dessinee/la-bande-dessinee-d-afrique-en-20-questions-de-la-creation-a>) ; *Comment peut-on faire de la BD en Afrique ? 33 entretiens pour comprendre*, sous la direction de Christophe Cassiau-Haurie, L'Harmattan, 2011.

## 1.7. RÔLE DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LE LIVRE ET LE MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE DE L'ADEA (GTLME/ADEA) DANS LA PROMOTION DU LIVRE DANS LES LANGUES AFRICAINES



Le SAELLA a été par ailleurs l'occasion de partager des informations sur le Groupe de travail sur les livres et les matériels éducatifs (GTLME) de l'ADEA (Association pour le Développement de l'Éducation en Afrique) qui est un des relais majeurs pour la promotion de l'écrit et du livre en Afrique.

La présentation a été assurée par Aliou Sow qui a insisté sur le partenariat entre les ministres africains de l'Éducation et de la Formation et leurs partenaires techniques et financiers, l'ADEA étant avant tout un forum pour le dialogue sur les politiques éducatives. Elle constitue également un réseau de décideurs, de praticiens et de chercheurs et, de par le dialogue

politique qu'elle promeut, est un catalyseur pour les réformes de l'éducation. L'activité phare de l'ADEA en 2017 sera la tenue de la Triennale de l'éducation africaine au Maroc. Elle fera suite à la première Triennale organisée en février 2012 à Ouagadougou, au Burkina Faso. Le thème de cette nouvelle Triennale est : « Revitaliser l'éducation dans la perspective du Programme universel 2030 et de l'Agenda 2063 de l'Afrique ». Quant au Groupe de travail sur les livres et les matériels éducatifs (GTLME), Aliou Sow précise qu'il soutient les processus qui conduisent à la formulation de politiques nationales du livre adéquates, qui auront pour objectif d'améliorer la disponibilité de matériels éducatifs de qualité, ainsi que l'efficacité de l'enseignement et de l'alphabetisation en Afrique subsaharienne. Le GTLME s'efforce d'atteindre cet objectif en sensibilisant toutes les parties prenantes de ce secteur à la nécessité d'intégrer la question des livres dans une démarche partenariale d'ensemble. Son objectif général est de donner la possibilité aux différentes parties prenantes de partager leurs expériences et de concevoir collectivement les stratégies, les modalités, les conditions et les facteurs pour l'opérationnalisation et la mise en œuvre du cadre d'action de l'éducation au titre des cadres mondiaux et continentaux.

Pour terminer son propos, Aliou Sow a informé l'assistance de la préparation en cours, à l'initiative de grands bailleurs de fonds internationaux de l'éducation (USAID, NORAD et DFID) de la mise en place d'un « Fonds mondial du livre », plus connu dans sa dénomination anglaise *Global Book Fund*. Destiné à faire face au faible niveau d'alphabetisation et d'éducation dans les pays en développement par l'amélioration de la conception, de l'approvisionnement et de la distribution de manuels et autres livres de lecture en langues nationales aux élèves du primaire, afin de rehausser les résultats d'apprentissage et les taux de réussite, ce nouveau fonds servira d'outil de développement des langues nationales comme vecteurs et supports du processus enseignement-apprentissage. Pour l'Afrique francophone, l'étude a été menée en octobre 2015 au Niger et a concerné l'ensemble des parties prenantes de la chaîne du livre. Le rapport de l'étude de faisabilité sera soumis aux bailleurs concernés à la fin du mois de février 2016 et la mise en route est prévue au courant de la même année 2016. Très certainement, s'agit-il là d'une bonne opportunité pour le SAELLA en tant qu'évènement promotionnel des livres et matériels de lecture en langues africaines.

## 1.8.RECOMMANDATIONS ET MOTIONS

### 1.8.1.Recommandations destinées aux professionnels

- Mettre en place des ateliers professionnels pour favoriser le renforcement des capacités : amélioration de la qualité des productions écrites en langues africaines tant au niveau du contenu que de la facture ; numérisation des ouvrages en langues africaines, etc.
- Mettre en place un dispositif de formation en faveur des auteurs et des traducteurs de sorte à améliorer la qualité des ouvrages (en partenariat avec le Fonds mondial du livre, l’ADEA, etc.).
- Développer les coéditions (à partir des langues transfrontalières notamment) et traductions en langues africaines.
- Diversifier les genres éditoriaux en langues africaines : bandes dessinées, livres pour la jeunesse...
- Utiliser les outils numériques autant pour la promotion que pour la circulation des textes.
- Développer les rencontres professionnelles entre différents secteurs (chercheurs, éditeurs, auteurs, lecteurs, traducteurs...) et différentes aires linguistiques (anglophone, lusophone, arabophone...) pour prendre en compte toute la diversité linguistique de l’Afrique dans le cadre des activités à venir.
- Systématiser l’éducation au droit d’auteurs en vue de mieux protéger et valoriser les écrivains en langues africaines ; veiller au respect des termes de contrat qui portent sur les droits auteurs de livres en langues nationales.
- Créer une base de données des ouvrages en langues nationales (en incitant les éditeurs à inscrire leurs publications au dépôt légal), et en faciliter les conditions d’accès pour tous les usagers.
- Contribuer à valoriser et diffuser les résultats de recherches disponibles sur l’écrit et le livre dans les langues africaines et soutenir les recherches à venir ; initier des partenariats avec les universités qui interviennent dans le domaine de la recherche appliquée.

### 1.8.2.Recommandations destinées aux pouvoirs publics<sup>10</sup>

Dans le prolongement des ateliers professionnels dédiés à l’édition en langues africaines organisés dans le cadre des [Assises internationales de l’édition indépendante](#) (initiées par l’Alliance internationale des éditeurs indépendants) en 2013 à Ouagadougou (Burkina Faso) et en 2014 au Cap (Afrique du Sud), les recommandations destinées aux pouvoirs publics sont les suivantes :

- Prendre en compte le multilinguisme comme élément positif dans la construction et la consolidation des États : introduire et généraliser l’enseignement des langues nationales dans le système d’éducation formel, en ne se limitant pas seulement aux premières années de scolarité.
- Confier à des maisons d’édition non étatiques la conception et la publication des manuels et autres matériels éducatifs en langues nationales et locales et accorder la priorité aux éditeurs locaux dans les appels d’offre portant sur les livres scolaires et matériels de lecture en langues nationales, pour développer et consolider la chaîne du livre locale.
- Assurer la présence effective dans les bibliothèques et autres centres de lecture des ouvrages en langues locales et nationales : dédier des budgets d’acquisition pour l’achat des productions en langues locales, soutenir la mise en place d’opérations de promotion dans les centres d’alphabétisation, etc.
- Reconnaître les auteurs en langues nationales et valoriser leur travail de création littéraire au même titre que les autres auteurs, y compris à travers la création de prix et de concours pour les productions en langues nationales à l’échelle nationale, sous régionale ou continentale.

---

<sup>10</sup> L’ensemble des recommandations issues des Assises internationales de l’édition indépendante sont consultables en ligne : <http://www.alliance-editeurs.org/-80-recommandations-et-outils-en,162->

- Engager des actions concertées avec les éditeurs en vue de favoriser et soutenir la mise en place d'évènements promotionnels (semaines du livre, foires et salons du livre) et, plus spécifiquement la mise en place d'un Salon de l'Écrit et du Livre en Langues Africaines (SAELLA).

### **1.8.3. Réflexions prospectives, suites à donner dans le court et moyen terme**

- Concernant spécifiquement la gestion du volet salon du livre en langues africaines du SAELLA et des actions de suivi à entreprendre dans le court et moyen termes, les principaux organisateurs ont retenu que le salon continuera d'être mis en œuvre en partenariat avec Afrilivres (l'Association des éditeurs francophones au Sud du Sahara). Les prochaines éditions seront ouvertes aux espaces anglophone et lusophone, à travers un « Comité de Pilotage » composé du noyau d'éditeurs initiateurs et des représentants des organismes partenaires (Alliance internationale des éditeurs indépendants, ADEA, Helvetas, etc.). Ce Comité sera l'organe technique permanent de mise en œuvre dont les décisions seront validées avec le Bureau d'Afrilivres.
- L'organisation d'un « SAELLA spécial » en Guinée dans le cadre de « Conakry capitale mondiale du livre » en 2017, est également envisagée, intégrant un atelier de formation sur la production de ressources numériques dans les langues africaines.



## 2. CONTACTS UTILES

### **Afrilivres**

09 BP 92 - Cotonou - Bénin

Tél. : +(229) 64 41 79 65

Email : [contact@afrilivres.net](mailto:contact@afrilivres.net)

Web : <http://www.afrilivres.net/>

### **Association pour le Développement de l'Éducation en Afrique (ADEA)**

African Development Bank Group (AfDB)

Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD)

Immeuble CCIA, Abidjan Plateau

Avenue Jean-Paul II, 01 BP 1387, Abidjan 01 - Côte d'Ivoire

Tél. : +(225) 20 26 42 62 ; mobile : +(225) 75 50 50 90

Email : [adea@afdb.org](mailto:adea@afdb.org)

Web : <http://www.adeanet.org/fr>

### **Alliance internationale des éditeurs indépendants**

38, rue Saint-Sabin

75011 Paris – France

Tél. : +33 (0)1 43 14 73 66

Email : [equipe@alliance-editeurs.org](mailto:equipe@alliance-editeurs.org)

Web : [www.alliance-editeurs.org](http://www.alliance-editeurs.org)

### **Direction du développement et de la coopération DDC**

Département fédéral des affaires étrangères DFAE

Freiburgstrasse 130 (A 1104), 3003 Bern – Suisse

Tél. : +41 (0)58 469 77 78

Web : <https://www.eda.admin.ch/deza/fr/home.html>

### **HELVETAS Swiss Intercooperation**

08 BP 1105, Cotonou – Bénin

Tél. : +(229) 21 30 21 99 ; Fax : +(229) 21 30 21 65

Email : [benin@helvetas.org](mailto:benin@helvetas.org)

Web : <https://benin.helvetas.org/fr/qui/benin/>

### **Organisation internationale de la Francophonie (OIF)**

19-21 avenue Bosquet – 75007 Paris – France

Web : <http://www.francophonie.org/>